

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, mardi le 3 juillet 2012 à 19h30

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Manon Olivier
Mme Marie-Claude Lemieux
M. Jean-Guy Isabelle
M. Daniel Roy
Mme Sylvie Laroche

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Régnald Grondin, maire

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Exemption de la lecture des procès-verbaux du 4 et 18 juin 2012.
3. Adoption des procès-verbaux du 4 et 18 juin 2012.
4. Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de juillet 2012.
5. Adoption des comptes à payer.
6. Deuxième versement à Loisirs Val-Alain
7. Deuxième versement à la Bibliothèque de Val-Alain
8. Comités : Loisirs – École – Famille – Sanitaire – Bibliothèque – Pompiers
9. Fossé rue Henri
10. Arrêt de neige
11. Poteaux pour la pétanque et lumières.
12. Paveuse et rouleau.
13. Émissaire au bassin
14. Clôture pour le site du bassin.
15. Pompes
16. Panneau de lettrage au Centre des Loisirs
17. Route Seigneuriale Ruisseau Grégoire
18. Randonnée Lotbinière à vélo.
19. Estimé rue des Érables
20. Demande de déboisement – Canneberges Austin
21. Demande d'autorisation – MDEEP
22. Terrain de jeux – Temps partiel
23. Affaires nouvelles :
 - a) Plancher de la salle municipale
 - b) Demande de commandite
24. Période de questions
25. Levée de la séance

.....

2012-07-154

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-07-155

EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET 18 JUIN 2012.

Il est proposé par Marie-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture des procès-verbaux du 4 et 18 juin 2012, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-07-156

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET 18 JUIN 2012.

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des procès-verbaux du 4 et 18 juin 2012, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2012-07-157 ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE JUILLET 2012.

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de juillet 2012.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-07-158 COMPTES À PAYER

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers, l'adoption des comptes à payer, à savoir :

Comptes payés durant le mois de juillet 2012. :

.....

1200289 – Municipalité de Laurier-Station : Récupération	1 369.18
1200290 – Municipalité de Laurier-Station : Rebutis	1 997.21
1200291 – MRC de Lotbinière : Quote-parts	5 004.00
1200292 – Receveur Général du Canada : Retenue à la source	868.90
1200293 – Menuiserie R. Bédard & Fils : Loisirs, Voirie, Égout	656.48
1200294 – Carquest : Courroie	47.93
1200295 – Lettrage Rémi Gagné : Panneau Loisirs	1 494.68
1200296 – Bibliothèque Val-Alain : Deuxième versement	2 355.50
1200297 – Loisirs Val-Alain : Deuxième versement	1 025.26
1200298 – Turcotte Mini-Moteurs : Bougies, papier	116.07
1200299 – FQM : Dicom	21.39
1200300 – Lavery, De Billy : Avocat	1 515.26
1200301 – Proulx CA Inc. : Reddition	632.36
1200302 – Ministère du Revenu du Québec : Retenue à la source	8 135.43
1200303 – Maxxam Analytique : Analyse d'eau	172.46
1200304 – Épicerie Le Central : Propane	68.97
1200305 – Les Entreprises Lévisiennes : Bitume	6 586.38
1200306 – Municipalité de Joly : Entente insp. feu	1 311.45
1200307 – Les Éditions juridiques FD Inc. : Mise à jour	107.10
1200308 – Marius Marcoux & Fils : Réparation luminaires	200.06
1200309 – Les Glissières de sécurité JTD inc. : Location 10 roues	344.93
1200310 – Praxair : Oxygène, acétylène	40.87
1200311 – Roche Ltée : Honoraires professionnels	4 886.44
1200312 – Le Réseau Mobilité Plus : Fréquence numérique	215.75
1200313 – Toshiba : Photocopies	112.24
1200314 – Services sanitaires Denis Fortier : Cueillette grosses ordures	2 056.67
1200315 – Service d'incendie en commun : Entraide	725.74
1200316 – La Coop. des Appalaches : Ponceau	395.47
1200317 – Les Pneus PR Ltée : Road-rider	96.08
1200318 – Manu-Vic inc. : Analyse de gaz	254.04
1200320 – Hydro-Québec : Éclairage public	492.26
1200321 – Canadien National : Passages à niveaux	667.24
1200322 – Fonds de l'information sur le Territoire : Avis de mutation	24.00
1200323 – Pavage Lucien Laroche Ltée : Rouleau, paveuse & colleuse	15 521.62
1200324 – Fortin, Julie : Fournitures terrain de jeux	271.55
M0012001 – SAAQ : Immatriculation	110.05
1200326 – Raynald Saucier : Premier répondant	60.00
1200327 – Marco Samson : Entretien ménager	500.00
1200328 – Buropro : Papeterie	137.63
1200329 – Bell Mobilité : Cellulaires	434.96
1200330 – Municipalité de Val-Alain : Bulletin municipal	100.35
1200331 – Télus Mobilité : Cellulaires	262.36
1200332 – Matthieu Giroux : Premier répondant	30.00
1200333 – Rogers San-fil : Cellulaire – pompier	51.20
1200334 – Cinthia Samson : Premier répondant	90.00
- Frais de déplacement	358.55
- Rémunération	9 958.73

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2012-158

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 71 884.80 \$

France Bisson, directrice générale / secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-07-159

DEUXIÈME VERSEMENT À LOISIRS VAL-ALAIN

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de distribuer le deuxième versement à Loisirs Val-Alain au montant de 1 025.26\$

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-07-160

DEUXIÈME VERSEMENT À BIBLIOTHÈQUE VAL-ALAIN

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de distribuer le deuxième versement à Bibliothèque Val-Alain au montant de 2 355.50 \$

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-07-161

POTEAUX POUR LA PÉTANQUE ET LUMIÈRES

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'installation d'un poteau avec lumières à l'arrière du centre municipal.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-07-162

CLÔTURE POUR LE SITE DU BASSIN

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire installer une barrière ainsi qu'une clôture pour l'accès au site du bassin sur la rue des Sables.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-07-163

ÉMISSAIRES AU BASSIN

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter le montant de 21 500.00 \$ plus taxes pour refaire les émissaires au Bassin

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-07-164

POMPES

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de verser à monsieur Denis Ayotte et monsieur Clément Laroche 1200.00 \$ chacun pour contribuer à l'achat de pompes qui leur permettront de se brancher, étant donné la situation géographique particulière de leurs résidences, au réseau d'assainissement des eaux usées.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-07-165

PANNEAU AU CENTRE DES LOISIRS

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de **faire l'achat** d'un panneau lettré au nom du Centre des loisirs de Val-Alain au coût de 1 494.68 \$

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-07-166

RANDONNÉE LOTBINIÈRE À VÉLO

Attendu que l'édition 2011 de la Randonnée Lotbinière à vélo fut un succès rassemblant plus de 400 cyclistes et 70 bénévoles;

Attendu qu'une quinzaine d'organismes et commanditaires de la région ont participé à l'organisation et la réalisation de la randonnée Lotbinière à vélo;

Attendu que la MRC de Lotbinière a réitéré sa participation à l'organisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2012;

Attendu que plusieurs organismes et entreprises de la région ont signifié leur intention de participer à la réalisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2012;

Attendu que la Randonnée Lotbinière à vélo traversera le territoire de la municipalité de Val-Alain;

Attendu que le ministère des Transports du Québec exige une résolution des municipalités traversées par la Randonnée Lotbinière à vélo autorisant l'activité sur leur territoire;

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la Randonnée Lotbinière à vélo à circuler sur le territoire de la municipalité de Val-Alain

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-07-167

DEMANDE DE DÉBOISEMENT SUIVANT L'ARTICLE 15.3.5 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE ET D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION SUIVANT L'ARTICLE 15.2 DUDIT RÈGLEMENT

Considérant que la propriété immobilière appartenant à Canneberges Austin inc. constituée d'une partie des lots 192-2A, 192-3A et 192-4A du cadastre de la paroisse de Ste-Emmélie, située au Sud-Est du chemin de desserte du 4e Rang;

Considérant que Canneberges Austin inc. exploite actuellement sur son immeuble la culture de canneberges dont des bassins d'exploitation d'environ 50 âcres sont actuellement aménagés. Également une réserve d'eau d'environ 5 âcres est également aménagée pour les fins de cette exploitation. La partie boisée de l'immeuble lui appartenant,

Considérant que dans le but de consolider et améliorer son exploitation agricole, Canneberges Austin inc. désirerait procéder dans un avenir rapproché à l'aménagement de nouveaux bassins sur les parcelles de terrain;

Considérant que suite à ces aménagements, Canneberges Austin inc. conserverait en boisé la partie Sud-Est de son immeuble, laquelle superficie représente, suivant les calculs, 31% de l'ensemble de la propriété appartenant à Canneberges Austin inc.

En conséquence, il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la dérogation concernant le règlement de zonage à l'effet suivant :

- a) De procéder à la coupe de boisé sur les parcelles A et B dudit plan, et ce même si les superficies de chacun des lots concernés par cette propriété boisée ne respecterait par un caractère de 30% aménagé en boisé;
- b) Que la municipalité donne un certificat d'autorisation suivant l'article 15.2 dudit règlement permettant l'aménagement en partie agricole des parcelles A et B

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2012-07-168 **DEMANDE À LA COMMISSION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC UNE ALIÉNATION ET UN LOTISSEMENT**

Considérant que le ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs (MDDEP) a entrepris, en 2009, des démarches visant à assurer la protection et conservation de la majeure partie de la tourbière de Villeroy localisée dans les municipalité de Val-Alain, dans la MRC de Lotbinière;

Considérant que le territoire du projet de conservation est composé de terres privées et de terres du domaine de l'État. La délimitation initiale du projet d'aire protégée de la Grande-Tourbière-de-Villeroy d'une superficie de 1 487 ha. Cette demande vise plus particulièrement des terrains privés, inclus dans la zone agricole, localisées dans Notre-Dame-de-Lourdes et de Val-Alain;

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour morceler quatre propriétés localisées dans la municipalité de Val-Alain (M. Patrick Faille lot 192-160-P – M. Serge Mainguy lot 192-160-P, Messieurs Marcel et Serge Pilote, lot 192-162-P et Les Boisés AM S.EN.C. , lot 192-163-P)

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-07-169 **TEMPS PARTIEL – TERRAIN DE JEUX**

Il est proposé par Maire-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'engager Nicolas Thomassin à temps partiel 2 jours / semaine pour le terrain de jeux.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-07-170 **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire ajourne la séance au lundi 9 juillet 2012 à 19h30.

Adoptée à l'unanimité
.....

Rénald Grondin, maire

France Bisson, dir. gén. / sec. très.

Je, Rénald grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

UNE SÉANCE AJOURNÉE de la session ordinaire du 3 juillet 2012 est tenue à l'heure et au lieu ordinaire des sessions, lundi le 9 juillet 2012 à 19h30

Sont présents/es : Mme Manon Olivier
M. Jean-Guy Isabelle
Mme Sylvie Laroche

Sont absents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Marie-CLaude Lemieux
M. Daniel Roy

2012-07-171

ACHAT D'UNE PAVEUSE, D'UN ROULEAU ET D'UNE COLLEUSE

Considérant que Pavage Lucien Laroche a une paveuse, un rouleau et une colleuse à vendre;

Considérant que les membres du Conseil sont allés rencontrer M. Laroche, mercredi le 4 juillet 2012, pour inspecter l'équipement et discuter du montant demandé;

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'acquisition de la paveuse, du rouleau et de colleuse pour un montant de 13 500 \$ plus taxes

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-07-172

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h00.

Adoptée à l'unanimité

.....

Rénald Grondin, maire

France Bisson, dir. gén. / sec. très.

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2)